

COMMENT SONT NOMMÉS LES ÉVÊQUES?

Dans un article récent (*Prions en Église*, juin 2008), le P. **Normand Provencher** suggérait que pour la nomination des évêques on use d'un peu d'imagination et d'audace, et qu'on renoue avec la Tradition la plus ancienne et la plus authentique de l'Église : « *Qu'on ordonne comme évêque celui qui a été choisi par tout le peuple.* », lisait-on vers 225 dans la *Tradition apostolique* d'Hyppolyte de Rome. Mais au fait, sait-on aujourd'hui comment sont nommés les évêques ?

Première étape : Périodiquement, les évêques d'une même région remettent à leur archevêque les noms des prêtres qu'ils estiment avoir les qualités requises pour devenir évêque. Puis, lorsqu'ils se réunissent, on procède à une première évaluation de ces candidats. On en dresse alors une liste qu'on envoie au Nonce apostolique, le représentant du pape au Canada. (Même si le Nonce peut toujours choisir quelqu'un dont le nom ne figure pas sur cette liste et même si le pape peut nommer qui il veut, la plupart des nominations qui sont faites proviennent de ces listes.)

Deuxième étape. Quand il faut nommer un nouvel évêque, le Nonce choisit, pour les suggérer à Rome, plusieurs candidats dans les listes de noms qui lui ont été soumis. Ses recommandations se fondent sur l'étude qu'il a faite des besoins du diocèse et des qualités qui permettent à tel ou tel candidat d'y répondre. Comme l'expliquait un jour un ancien délégué apostolique, M^{gr} **Pio Laghi** : « *On essaie de trouver le saint qui convient le mieux à la niche* ». Dans le cadre de son enquête, le Nonce envoie un questionnaire confidentiel sur les candidats à des personnes qui le connaissent bien. Les questions portent sur les caractéristiques physiques, intellectuelles, morales, spirituelles, sociales et sacerdotales qu'on souhaite retrouver chez un évêque. Les personnes consultées sont des prêtres, des religieux, des religieuses et des laïcs. Certaines de ces personnes ont été suggérées par l'évêque du candidat, d'autres sont des responsables diocésains ou des personnes connues du Nonce. Les laïcs consultés sont généralement membres d'organismes ou de comités consultatifs diocésains. On leur demande de compléter le questionnaire dans le plus grand secret, sans consulter qui que ce soit. Le nonce, après examen des réponses reçues, prépare une liste de trois noms, appelé *terna*, puis rédige un rapport en citant et en résumant les avis recueillis. Il ajoute son propre jugement.

Troisième étape. La *terna* et le rapport du Nonce sont envoyés à Rome, à la *Congrégation pour les évêques*. Là, les membres se réunissent pour discuter de la nomination. Après quoi, la Congrégation vote sur les candidats et ajoute au rapport ses propres recommandations. La dernière étape du processus survient lorsque le préfet de la Congrégation présente au pape, lors d'une audience privée, les recommandations du nonce, celles de la Congrégation et les siennes propres. Le préfet résume les délibérations de la Congrégation et fait état, s'il y a lieu, des avis divergents. Le pape peut alors demander un complément d'information sur les candidats, ou même exiger qu'on lui propose d'autres candidats.

Quatrième étape. Le moment arrive enfin où, guidé par l'Esprit, le pape procède à la nomination. Le Nonce en est aussitôt informé. Il prend contact avec le candidat retenu pour lui demander s'il accepte sa nomination. S'il l'accepte, on en informe Rome et une date est fixée pour annoncer la nouvelle. Même si l'ensemble de la démarche prend de quatre à huit mois, il peut arriver qu'elle soit beaucoup plus brève ou beaucoup plus longue.

Pasteur des âmes Docteur de la foi

L'Église indique clairement quelles sont les qualités que doit présenter un candidat à l'épiscopat. On doit en effet s'assurer qu'il jouit d'une bonne réputation, qu'il a des mœurs irréprochables, qu'il est doué de prudence et fait preuve d'un bon jugement, qu'il a un tempérament égal et un caractère stable, qu'il est fermement attaché à l'orthodoxie, fidèle au Siège apostolique et au magistère de l'Église, qu'il a des connaissances approfondies en théologie et en droit canonique, qu'il est un modèle de piété, d'esprit de sacrifice et de zèle pastoral, et qu'il est capable de gouverner. On se doit aussi d'examiner les qualités intellectuelles du candidat, ses études, son sens social, son esprit de dialogue et de coopération, son ouverture aux signes des temps, son impartialité, son état de santé, ses antécédents familiaux, son âge et ses attributs héréditaires.

René DesRosiers

En Chantier, 51 (Octobre-Novembre 2008)

UNE RADIO QUI A DE L'ÂME !

À son Conseil des études, le 6 juin, *l'Institut de pastorale* donnait un appui à la demande que doit faire bientôt *Radio Ville-Marie (RVM)* au *Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC)*. La corporation qui opère cette radio veut obtenir une modification à sa licence pour pouvoir desservir, en plus des régions de Montréal (91,3 FM), Sherbrooke (100,3 FM), Trois-Rivières (89,9 FM) et Victoriaville (89,3 FM) la région immédiate de Rimouski.

Inaugurée en 1995 à Montréal, *Radio Ville-Marie* est une radio qui est en pleine croissance avec ses 306 000 auditeurs. Elle peut compter sur 200 professionnels, la plupart bénévoles, et elle produit 150 émissions par semaine. Près de la moitié de sa programmation est consacrée à des émissions musicales de grande qualité. L'abbé André Daris de notre diocèse y participe depuis plusieurs années, animant du lundi au vendredi l'émission *Sur deux notes*, avec reprises le samedi et le dimanche. *Radio Ville-Marie* est une radio qui vise à promouvoir des valeurs humaines et chrétiennes. Elle le fait en traitant des grandes questions humaines, sociales et spirituelles de 1'heure. Cette radio est, pour ainsi dire, la voix des sans-voix, la radio de la justice sociale et de l'éthique. C'est une radio qui a de l'âme et qui donne sens à la vie!

Constatant qu'il est de plus en plus difficile de rejoindre la population par les moyens traditionnels, M^{gr} Bertrand Blanchet a manifesté très tôt son intérêt pour une présence de cette radio dans notre région. Il a confié d'abord à un comité le soin de travailler à son implantation. Puis, une corporation sans but lucratif a été constituée sous le nom de *Radio Ville-Marie-Bas-Saint-Laurent*. M. Gilles Giasson préside le Conseil d'administration; l'abbé Gérald Roy en est le vice-président et M. Émilien Malenfant le secrétaire-trésorier. S'y retrouvent comme administrateurs Sr Gisèle Chouinard, s.r.c., MM. Sylvain Blanchette et André Daris. On souhaite recueillir le plus d'appuis possible dans le milieu, qu'ils proviennent d'individus, d'organismes ou de groupes communautaires.

CHUT ! UN SECRET PONTIFICAL

La nouvelle eut l'effet d'une bombe! Non seulement le pape ne sera pas à Québec pour le Congrès eucharistique, mais il ne viendra pas à Rimouski pour la Saint-Jean-Baptiste. C'est ce que nous venons d'apprendre en circulant rue de l'Évêché. De fait, une invitation a bien été transmise au Saint-Père il y a quelques mois. Souvenez-vous, il y a un an. C'était sur la place Saint-Pierre. On était en juin et il faisait beau. Le bristol lui avait été remis par sœur Angèle en même temps que ses galettes et son sirop d'érable. À ce moment-là, personne n'avait rien vu; l'affaire était dans le sac. De tout cela, rien n'avait jusqu'ici transpiré. Secret pontifical!

Quoi qu'il en soit, vous en conviendrez, c'eut été bien que le pape soit venu chez nous pour la Saint-Jean-Baptiste. Le feu, la musique et les pétards du parc Beauséjour l'auraient distrait, le bon air et le vent du large sur la Promenade l'aurait revivifié. Et pour la ville de Rimouski, notre maire le pense aussi, la venue du pape eut été un bon exercice tout juste un an avant la Coupe Memorial. À l'évêché, on est évidemment déçu et on les comprend. Parce qu'au fond c'était un peu à cause de cela les rénovations. Et puis, on ne s'en cache pas, l'occasion eut été bonne aussi pour introniser le successeur de Monseigneur B. Enfin, et pour tout dire, parmi celles et ceux qui étaient dans le secret, il s'en trouvait pour penser que le gouvernement du Québec, bien que minoritaire, aurait pu débloquent des fonds et nous prolonger la 20 jusqu'à Rimouski. Certes, le chef de l'opposition officielle n'y aurait eu aucune objection. Le pape, à la hauteur de Cacouna, serait descendu de la 20 et, debout dans sa papemobile, aurait traversé tout le village. C'est malheureux, mais nous n'aurons rien vu de tout cela. Qu'un beau rêve! Joyeuse Saint-Jean tout de même ...

René DesRosiers

En Chantier, 49 (Juin 2008)

Éthique et culture religieuse

UN APPEL À LA VIGILANCE !

Plus personne n'ignore que l'enseignement religieux confessionnel scolaire a été aboli il y a trois ans, le gouvernement du Québec ayant choisi d'implanter plutôt dès septembre 2008 un *Programme d'éthique et de culture religieuse*, obligatoire pour toute la durée du primaire et du secondaire tant à l'école publique qu'à l'école privée.

La décision concernant ce programme étant prise, l'*Assemblée des évêques catholiques du Québec* (AECQ) a tenu quand même à émettre une opinion à son sujet. Le 11 mars, une lettre était adressée à la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, lettre rendue publique la semaine suivante sur le site www.eveques.gc.ca.

Dans cette lettre, les évêques reconnaissent d'abord que l'école ne sera plus le lieu d'un enseignement religieux confessionnel; ils soulignent qu'il faudra dorénavant compter sur la paroisse et la famille pour favoriser chez les plus jeunes des cheminements de foi. À cet effet, ils rappellent que depuis quelques années déjà les diocèses du Québec ont entrepris d'établir des parcours catéchétiques afin d'assurer aux enfants une formation à la vie chrétienne cohérente, en lien avec les familles et les communautés paroissiales. Enfin, ils estiment que c'est ainsi que les parents pourront désormais assurer à leurs enfants une

possibilité de cheminement moral et religieux qui soit conforme à leurs convictions.

Des aspects positifs ...

Regrettant tout de même la disparition du régime d'option, les évêques reconnaissent que la contribution éducative attendue du nouveau *Programme d'éthique et de culture religieuse* se situe principalement sur le plan de la citoyenneté : *la reconnaissance de l'autre et la poursuite du bien commun*. Il s'agit dès lors d'apprendre à vivre ensemble dans une société pluraliste. Nos évêques souscrivent à cet objectif et ils invitent la population catholique à en reconnaître la pertinence.

Ils reconnaissent par ailleurs que, grâce à ce *Programme d'éthique et de culture religieuse*, l'ensemble des élèves sera initié à une compréhension positive du phénomène religieux, notamment des traditions catholique et protestante. On pourra ainsi éviter la perte de toute mémoire chrétienne parmi les générations montantes.

... mais des questions préoccupantes

Pour l'AECQ, le nouveau *Programme d'éthique et de culture religieuse* soulève néanmoins des questions préoccupantes. Par exemple, que dans le domaine de l'éthique on trouve peu de repères significatifs au-delà de ceux qui touchent le vivre ensemble; que l'approche socioculturelle du phénomène religieux pourrait conduire à une vision réductrice de l'expérience croyante; qu'il n'est pas possible de prévoir l'effet qu'aura sur les élèves, particulièrement ceux du primaire, l'exposition à la diversité des points de vue éthique et religieux. Les évêques reconnaissent cependant qu'il est difficile de répondre à ces questions dans l'abstrait. C'est à l'expérience qu'on pourra juger si les avantages du programme l'emportent sur ses limites et si son application sera cohérente avec les bonnes intentions qui y sont énoncées. **Il faudra donc être vigilants**, concluent-ils.

Un suivi rigoureux

C'est pourquoi finalement les évêques insistent sur les conditions d'implantation du programme, notamment sur le défi considérable que représente la formation des maîtres. Ils demandent qu'un suivi rigoureux soit apporté pour effectuer les correctifs nécessaires au fur et à mesure de l'implantation. En outre, ils souhaitent qu'une évaluation systématique soit faite après une période de trois à cinq ans. En cas de malaises trop prononcés, notent-ils, il faudrait être prêts à reconsidérer la possibilité d'offrir une option. Sur ce point, ils tiennent à rappeler que la *Loi de l'instruction publique* (art. 222) prévoit la possibilité d'un recours à l'exemption. Ils reconnaissent cependant qu'il s'agit là d'un ultime recours, à utiliser avec circonspection.

Pour leur part, les évêques entendent demeurer attentifs à l'impact du nouveau programme sur les jeunes en suivant de près son implantation en lien avec les diocèses. Ils reconnaissent qu'un changement de cette ampleur constitue un défi considérable. Ils souhaitent enfin que nous puissions le relever collectivement dans un esprit de prudence et de responsabilité, en poursuivant le dialogue entre tous les partenaires concernés.

* * *

Reconnaissons que c'est là une opinion très nuancée sur le nouveau *Programme d'éthique et de culture religieuse*. Aussi, serait-il pour le moins prématuré que demain on descende dans la rue, pétitions et pancartes à la main.

René DesRosiers

En Chantier, 47 (Avril 2008)

MÈRE TERESA DE CALCUTTA Sainte des ténèbres

Publié en septembre dernier sous le titre *Mother Teresa : Come Be My Light*, l'ouvrage doit paraître en français ce printemps sous le titre *Mère Teresa, viens, sois ma lumière*. Il rassemble une quarantaine de lettres que la religieuse, sur un certain nombre d'années, avait adressées à ses confesseurs et accompagnateurs spirituels. Cette correspondance est publiée sous la responsabilité du postulateur de la cause de sainteté de la Bienheureuse Mère Teresa de Calcutta, le P. Brian Kolodiejchuk. Ce sont là des documents importants qui méritent toute notre attention. À la sortie du livre l'automne dernier, la presse américaine en avait livré de larges extraits que la presse francophone s'était empressée de traduire et de diffuser. À ce moment-là, une déclaration de Mère Teresa n'est pas passée inaperçue. Elle aurait écrit un jour : « *Je n'ai pas la foi* ».

En 1979, elle se confie à un ami pasteur : « *Jésus a un amour tout particulier pour vous. Pour moi, le silence et le vide sont si importants que je regarde et ne vois pas, que j'écoute et n'entends pas.* » En 1947, alors qu'elle ressent très profondément l'appel à s'occuper des pauvres de Calcutta, sa prière devient sèche, aride. Elle écrit : « *Où est ma foi, tout au fond de moi, où il n'y a rien d'autre que le vide et l'obscurité, mon Dieu, que cette souffrance inconnue est douloureuse, je n'ai pas la foi.* » « *Il y a tant de contradictions dans mon âme... Un tel désir de Dieu, si profond que c'est une peine, une continuelle souffrance ...* », écrit-elle encore en 1957. « *Le paradis ne signifie rien : pour moi il est comme un lieu vide. Et maintenant, quelle torture de se languir de Dieu. Priez pour moi, s'il vous plaît, pour que je continue à lui sourire en dépit de tout ...* » Rayonnante au milieu des pauvres, Mère Teresa n'en est pas moins torturée intérieurement : « *Mon sourire est un grand manteau qui couvre une multitude de douleurs.* » Chez elle, le doute est terrible : « *Pourquoi je fais tout cela ? J'appelle, je m'agrippe et il n'y a personne pour répondre. Personne à qui m'accrocher, non, personne. Seule. J'éprouve que Dieu n'est pas Dieu, qu'il n'existe pas vraiment. C'est en moi de terribles ténèbres. Comme si tout était mort, en moi, car tout est glacial* », écrit-elle encore en 1959. Pendant de très nombreuses années, Mère Teresa aura été dévorée par le doute. Cette exceptionnelle durée impressionne.

La publication de ces lettres de la Bienheureuse Mère Teresa de Calcutta a donc suscité au cours de l'automne de vives réactions. Il faut s'attendre à ce qu'il y en ait d'autres ce printemps, lorsque paraîtra la version française. Ici, on ne manifesterà que de

l'étonnement; là, on exprimera un réel désarroi. Il se trouvera bien ici ou là quelqu'un qui, se tenant en marge des réalités de la foi et de la spiritualité chrétiennes, voudra prendre appui sur ces textes pour se justifier: Tu vois bien, elle, au moins, elle ose le dire franchement que tout cela, ce n'est que du vent! Faudra-t-il s'en étonner? Pas vraiment.

Quoi dire alors? Il faut admirer d'abord le fait que le postulateur de la cause de canonisation de Mère Teresa soit à l'origine de ces révélations. Il faut se rappeler qu'au jour de sa béatification, le 19 octobre 2003, le pape Jean-Paul II n'avait pas craint d'évoquer ses longues années d'obscurité intérieure. Ce fut pour elle, rappelait-il, une épreuve parfois lancinante, accueillie comme un don et un privilège singuliers. Par ailleurs, il ne faut pas ignorer que nombre de saints et de saintes dans l'Église ont connu de semblables « nuits obscures ». Pensons seulement à saint Jean de la Croix (1542-1591), pensons à sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus (1873-1897). Tous les deux ont connu la même épreuve. À leur suite, Mère Teresa aura compris combien le « désert » est aussi une voie de sainteté. N'est-ce pas elle qui encore écrivait : « *Si, un jour, je deviens une sainte, je serai sûrement celle des ténèbres.* »

Enfin, n'est-il pas réconfortant de savoir que dans l'Église les plus grands saints et saintes de Dieu, les plus célèbres mystiques, voire ses plus illustres docteurs, aient connu un jour la même sécheresse que la plupart d'entre nous? Et en plus fort, sans doute. Enfin, n'est-il pas encourageant de voir qu'ils ont persévéré ?

René DesRosiers

En Chantier, 45 (Février 2008)